



Fédération Française de Voile C.34004
Ligue Languedoc Roussillon n°10
Jeunesse et sports S.040-94
École Française de Voile



Marseillan, le 3 février 2014

Présents :

François BOTTRAUD - Président
Benoît CARPENTIER- Trésorier
Alain ANGOT - Trésorier adjoint
Jean Marc MERIC - Secrétaire
Philippe BARASCUD
Delphine MERIC
Martial NAPOLEONE

Excusés :

Marcel HERRERO
Emmanuel BARRE VILLENEUVE
Pierre LEBECQ - Vice Président

Absents :

Catherine HAGUE - Secrétaire adjointe

Invités

-

7 présents sur les 11 membres, le quorum est atteint. Le conseil d'administration peut valablement délibérer.

Début de réunion : 11h

Sujets du jour :

1. Chef de base

Suite au précédent CA, la fiche de poste a été établie afin de préciser les missions du chef de base.

Le chef de base assurera l'interface avec le CA et coordonne les tâches liées à la gestion administrative, commerciale, sportive et matériel pour l'ensemble de la base.

- La fiche de poste est validée à l'unanimité.
- La proposition de nommer Attila FERRET comme chef de base est validée à l'unanimité.

Les autres fiches de postes devront être revues afin de définir précisément les missions confiées à chaque salarié du club.

2. Questions diverses

a. Adhésion et licence pour les membres du CA

Suite à une mauvaise communication entre les 2 clubs, Alain ANGOT se retrouve licencié aux Voiles Marseillanaises. Le transfert de licence sera donc demandé et le CVM prendra en charge les frais correspondants (30€)

b. Nouveau bateau au CVM

Le CVM est reconnu association d'intérêt public depuis l'an dernier. Cette disposition a permis le don au CVM d'un habitable type FUN, contre établissement d'un reçu fiscal donnant droit à déduction d'impôt.

Ce nouveau support est utilisé par le groupe junior pour initiation à l'habitable avec divers projets sportifs à la clé. Il pourra également servir pour le groupe adulte, en fonction de la progression des pratiquants pour découvrir la navigation habitable.

c. Renouvellement flotte

La flotte de catamaran est actuellement en mauvais état. Le matériel est vieillissant (~10ans) et d'importantes réparations semblent nécessaires à la remise en état du parc alors que la maintenance est réalisée à minima (4000€ en 2013) dans l'attente d'une décision.

Pour le fonctionnement des groupes, le club doit disposer de 8 à 10 bateaux pour pouvoir continuer à accueillir l'effectif des groupes actuels.

François et Manu ont pré-sélectionné 2 modèles de cata au salon nautique : NEWCAT 15, actuellement en test sur la base et un tout nouveau cata fabriqué par RS. Ces 2 modèles sont fabriqués en polyéthylène, matériau moins fragile que la fibre de verre mais plus technique à réparer.

Avant de lancer le projet d'acquisition, il est nécessaire de réaliser un contrôle exhaustif des bateaux afin de voir combien peuvent être remis en bon état. L'objectif est de restaurer 3 HOBIE et 2 à 3 TYKA.

De même, la possibilité de racheter des HOBIE 15 en occasion sera étudiée (→ Philippe). Cela permettrait de conserver une flotte homogène et simplifierai la maintenance.

La décision de financement sera prise lors du prochain CA afin de ne pas mettre en difficulté le lancement de la saison activités groupes. Objectif, renouveler la flotte progressivement à raison de 1 à 2 bateaux par an.

d. Complément de gamme

Actuellement, il manque un support complémentaire au laser pico dont le programme est limité pour une utilisation adulte.

Sur le même principe que les cata, une remise en bon état sera nécessaire sur les coques laser du club.

Il sera étudié la possibilité de compléter les supports soit par un dériveur double type VAGO dont le programme est adapté aux adultes mais qui peut également être utilisé par les adolescents lors des activités groupes, soit par un HOBIE BRAVO, support adapté à la location, y compris pour les débutants.

e. Tarifs 2014

Les prix appliqués sur les stages n'ont pas été revu depuis plusieurs saisons. De plus la FFV a mis en place un « pins » que le CVM achète et distribue aux pratiquants (même principe que les étoiles pour le ski).

Il est décidé de mettre à jour les tarifs comme suit :

- Stage OPTI 130 → 140 €
- Stages CATA, DERIVEUR, PLANCHE 150 → 160 €

Ces tarifs incluent le « pins » et la licence temporaire FFV. Ils restent inférieurs à ceux pratiqués dans les structures voisines (exemple : cap d'agde, 180 € + licence)

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 13h30.

Prochain CA : 1^{er} mars 2014 à 12H

Le Secrétaire
Jeanmarc MERIC

Le Président
François BOTTRAUD